



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

14 décembre 2016

Groupe de travail sur l'analyse des risques Composition revue

(IVS).- Le Conseil d'Etat a pris connaissance des modifications apportées par le Département de la formation et de la sécurité (DFS) à propos de son groupe de travail d'analyse et de gestion des risques. Le cadre de travail, le mandat et la composition de cette commission ont été clarifiés.

Suite à la décision du chef du DFS de renoncer à la participation de Piero Falotti (alias Piero San Giorgio) dans le groupe de travail d'analyse et de gestion des risques ainsi que pour toute expertise future, le Conseil d'Etat attendait du Département une nouvelle décision sur la composition et le mandat de ce groupe de travail.

Comme souhaité par le Gouvernement, le groupe de travail constitue désormais une sous-commission élargie de l'Observatoire cantonal des risques (OCRI), institué en 2010 par le Conseil d'Etat, dont la mission est justement d'assurer le suivi et l'actualisation de l'analyse des risques pour le canton du Valais. Ses membres sont issus des rangs de l'Administration cantonale. Il s'agit de représentants de l'Etat-major et des Services concernés du DFS, à savoir le Service de la sécurité civile et militaire (SSCM), la Police cantonale et le Service de la population et des migrations (SPM).

Le groupe de travail, dont la mission consiste à analyser et à inventorier les risques de type sociétaux, pourra faire appel au besoin à des experts externes dont le mandat sera clairement défini. Le choix de ces experts relève de la compétence du chef du DFS. Le Conseil d'Etat veillera néanmoins à ce qu'ils ne portent pas atteinte à l'image et à la réputation du canton du Valais.

Personne de contact

Esther Waeber-Kalbermatten, présidente du Conseil d'Etat, 027 606 50 90

